Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 54 (1959)

Heft: 2-fr

Vereinsnachrichten: M. Ernest Laur est secrétaire général du "Heimatschutz" depuis 25

ans

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

M. Ernest Laur est secrétaire général du « Heimatschutz » depuis 25 ans

Remarque préliminaire. – Voilà vingt ans que le soussigné dirige cette Revue en toute indépendance. Et il lui faut souffrir aujourd'hui, pour la première fois, qu'on lui ordonne d'insérer un texte et une photographie qu'il eût préféré laisser de côté! Du moins a-t-il droit à une post-face... E.L.

Il y a quelque temps, un vague pressentiment incita le président à feuilleter les procèsverbaux du comité central, ce qui lui permit de constater que M. Ernest Laur-Boesch assumait la direction du secrétariat général de la Ligue, fondé à ce moment-là, depuis le 1er juillet 1934. Il en avertit les membres du comité, et à la séance matinale tenue avant l'assemblée générale de Zurich, séance à laquelle Madame Ernest Laur avait été conviée, il fit l'éloge de l'œuvre et de la personne du «jubilaire». Un diplôme d'honneur rédigé en latin, avec beau-



coup d'esprit, par M. Henri Naef, vice-président romand, et la remise d'un cadeau, suivirent le discours présidentiel, dont nous tirons les lignes suivantes:

Cher « jubilaire », Messieurs les membres du comité central,

Qu'il me soit permis d'énumérer tout d'abord des faits:

En 1927, il y a donc 32 ans, M. Laur assuma les fonctions de secrétaire du comité de la Ligue suisse du patrimoine national. Un an plus tard, il était membre du dit comité et six ans après, le 1er juillet 1934, il devenait secrétaire général. En 1917 déjà, sous la présidence de feu Jules Coulin, on avait formé le projet d'un secrétariat général, mais les moyens financiers firent défaut. La tentative de 1934 réussit parce que M. Laur, comme chef du « Heimatwerk », eut l'idée de réunir sous la même direction « Heimatwerk », « Heimatschutz » et Fédération suisse des costumes, et cela si possible sous le même toit. Cette combinaison fut réalisée en 1939, avec brio, puisque les trois institutions purent alors s'installer dans les locaux du « Heimethuus » de Zurich.

En 1940, notre secrétaire général fut chargé d'une nouvelle et importante fonction, celle de directeur de la revue *Heimatschutz*, poste que quittait M. Albert Baur, de Bâle. Il renouvela complètement la présentation technique de cette publication, en collaboration avec le graphiste Pierre Gauchat (†). Cette nouvelle présentation, remarquable aussi bien par l'illustration que par la typographie, fut pour la Ligue comme une enseigne attirant tous les regards, et accrut fortement son influence.

En 1944, M. Laur parvint à créer un Bureau technique du « Heimatschutz », qui fut d'abord financé par l'office fédéral pour les occasions de travail.

En 1945, sur la proposition du secrétaire général, tous les présidents de sections furent admis au comité central, qui prenait ainsi figure de petit parlement national; du même coup, la structure fédéraliste de la Ligue et son autorité se trouvaient renforcées.

La même année, notre secrétaire général émit l'idée d'une vente d'écus de chocolat pour sauver le lac de Sils, et il obtint de l'office de guerre pour l'alimentation l'autorisation de vendre sans coupons la précieuse denrée encore soumise au rationnement. L'année 1946 fut celle du lac de Sils et de la signature du contrat de servitude avec les communes de Sils et Stampa. En 1947, une seconde vente avait lieu et, après de rudes combats, l'Ecu d'or était inscrit au calendrier des ventes dites nationales; la commission mixte de l'Ecu d'or fut créée avec la Ligue pour la protection de la nature, et une fructueuse collaboration commença avec « Pro Helvetia ».

A partir de 1948, le Bureau technique put être financé par la vente et devenir une institution durable.

1949 fut l'année de l'achat des îles de Brissago, puis les autres grandes entreprises de l'Ecu d'or suivirent: réserve de la Maloja, Righi, station ornithologique de Sempach, chapelle de Tell, réserve de Breitlauenen, etc.

L'Ecu d'or est pour la Ligue du patrimoine national l'œuvre la plus significative de M. Laur. D'un coup le comité central comme les sections cantonales étaient délivrés de leurs insurmontables difficultés financières et de leur incapacité d'agir. L'entreprise permettait même à la caisse centrale de soutenir diverses institutions culturelles et de subventionner un nombre incalculable de restaurations de monuments dans tout le pays. N'oublions pas de dire ici notre reconnaissance à ceux qui se mirent à la disposition du secrétaire général pour l'aider à réaliser ce vaste programme: Albert Wettstein, Max Kopp, Willy Zeller, Mlle Louise Witzig, Mme Clara Schroeder.

L'action de publiciste du rédacteur de la Revue apparaît également d'un grand poids. De l'extérieur, il serait difficile de mesurer la somme énorme de difficultés et de démarches qu'entraîne, bon an mal an, cette publication. Un rédacteur en chef, comme le président central, ou nos rédacteurs romands, MM. Henri Naef et Léopold Gautier, peuvent en revanche se faire une idée de ce que représente l'étude incessante des questions d'actualité et leur exposition par le texte et par l'image. Depuis bientôt vingt ans, M. Laur assume cette tâche avec une profondeur de vues et un bonheur d'expression rares; il éclaire les problèmes, explore de nouveaux champs d'action, se mesure avec le progrès et la technique, voire avec de fausses conceptions de la protection du patrimoine. Qu'une pareille activité provoque des réactions à l'extérieur, ou même dans nos propres rangs, cela n'a rien d'étonnant. Celui qui lutte par la plume s'expose naturellement à la critique et au blâme.

Il m'est impossible de mentionner ici toute la série des numéros spéciaux de la Revue, particulièrement élégants ou importants; je tiens cependant à souligner que l'exposé doctrinal rédigé par M. Laur en 1955 pour le numéro du jubilé, sous le titre « La Ligue du patrimoine national, ses buts et son action », prend place parmi les meilleures pages qui aient jamais été écrites sur le « Heimatschutz ». Mais ses rapports annuels à l'assemblée générale, ses exposés, sont de la même veine et contribuent eux aussi, avec son talent d'orateur et sa force de conviction, à mettre en valeur notre activité.

Ce qu'il accomplit en outre, comme secrétaire, en besognes quotidiennes, en voyages, en démarches externes ou internes, en travaux d'organisation, l'année durant, cela les membres du comité central peuvent le mesurer. Mais, en règle générale, ils voient seulement ce qui les concerne, eux et leur section; ils voient comment leurs requêtes sont accueillies, de façon que toutes les parties du pays soient équitablement traitées. Mais moi, je vois tout le reste: le travail d'équipe avec les collaborateurs du « Heimethuus », le soin avec lequel il est conduit, le bon ordre, la méthode. Et, comme président, je dois ajouter que la collaboration entre M. Laur et moi est fondée sur la courtoisie, l'entente, et des rapports de véritable amitié.

25 ans au secrétariat général de la Ligue suisse du patrimoine national! Les fruits de cette activité sont d'autant plus étonnants que M. Laur ne peut, en raison de ses autres charges, consacrer au «Heimatschutz » qu'une partie de son temps. Au nom du comité central, je félicite notre secrétaire général de tout ce qu'il a fait, et, au nom de tous, je le remercie de tout cœur de son inlassable énergie. Nous espérons

tous le voir poursuivre sa collaboration... que dis-je? ... nous comptons fermement sur lui, pour de nombreuses années encore, et lui souhaitons santé et succès.

E. Burckhardt

Réponse de M. Laur:

Bien chers ligueurs du Patrimoine national, vous devinez sans peine les sentiments contradictoires qui agitaient votre secrétaire général à l'ouïe de ce discours. Trop de louanges, trop de lauriers sur son front dégarni, lui semblait-il, tandis qu'à la joie et à la reconnaissance se mêlait une interrogation intérieure: « N'y a-t-il pas beaucoup de choses que tu as voulues et n'as point réalisées? et dans quelle mesure n'es-tu pas en reste à l'égard du Heimatschutz? » En pensée, il a remercié aussi les lecteurs de la Revue, pour leur indulgence. Car il sait bien qu'elle devrait paraître avec la régularité d'une horloge, mais qu'il y a toujours un accroc dans les rouages. Cela tient en partie aux circonstances extérieures, en partie aussi aux dispositions d'esprit du rédacteur. Une revue telle que la nôtre mériterait qu'on pût s'en occuper dans le calme, en disposant de tout le loisir nécessaire pour composer les numéros longtemps à l'avance; et surtout son rédacteur, pour autant qu'il traite des questions importantes - c'est hélas trop souvent le cas pour le « Heimatschutz », dans l'état actuel des choses -, devrait disposer de la tranquillité nécessaire pour se faire une vue claire des problèmes et trouver, pour exprimer sa pensée, des mots à la fois mesurés et convaincants. Certes, il existe des hommes qui, à n'importe quel moment, en pleine agitation, n'ont qu'à ouvrir la vanne pour que le flot des mots s'écoule tout seul sur le papier. Mais le rédacteur de la revue «Heimatschutz» n'est pas de cette espèce privilégiée. Il n'a rien du journaliste-né, et doit se battre longuement et durement quand il lui faut écrire une bonne page. Cela, on ne veut pas le croire, et l'on trouve son style aisé. Et pourtant, que de fois il lui arrive de «sécher» pendant une heure sur quelques lignes, tournant et retournant sa plume, insatisfait de ses obscurités, cherchant avec acharnement l'expression claire et bien frappée. Or, ces heures de calme indispensables, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de les trouver dans les bureaux d'un sécrétariat.

Le soussigné est reconnaissant au président central d'avoir souligné que le « Heimatschutz » n'a pas un secrétaire à plein temps. Les affaires courantes aussi bien que la direction de la Revue sont assumées à titre accessoire, ou, au mieux, à la demi-journée. Que cet état de choses puisse et doive durer est une autre question. Pour l'instant, il explique pourquoi le chef du secrétariat, bien souvent, ne peut pas être pleinement satisfait de la façon dont il remplit sa tâche. Les paroles de reconnaissance que lui ont adressées le président et le comité central, à l'occasion de ce coup d'œil rétrospectif sur un quart de siècle, ne l'en ont touché que plus vivement. Elles narraient ce que l'homme de confiance de la Ligue a fait durant ce laps; mais à lui, il appartient d'avoir conscience de ce qu'il n'a pas fait.

Au demeurant, il considère comme le bonheur de sa vie d'avoir pu travailler pour la Ligue du patrimoine national. Au début de sa carrière, vouée au droit, il ne se sentait guère à l'aise; tout son être aspirait à une tâche culturelle: il lui a été donné de la trouver au « Heimatschutz », ainsi qu'en d'autres institutions à l'idéal très proche. Le droit lui a cependant donné une utile formation d'esprit, où la clarté, il est vrai, a souvent les apparences de la sécheresse. Mais tout bon avocat a du juge en lui, et sait qu'il faut entendre l'autre partie avant d'adopter publiquement l'attitude du plaignant ou du défendeur. Et il ne perd jamais de vue que toute action publique, pour être couronnée de succès, relève de l'art du possible. Au « Heimatschutz » comme ailleurs, il ne convient pas d'écraser ses adversaires, mais de les dominer par l'esprit, puis finalement de les gagner à sa cause. On doit même être capable d'apprendre d'eux quelque chose, et surtout de leur rendre justice.

Celui qui vous parle a eu le privilège de servir sous l'égide de deux présidents ayant les mêmes conceptions que lui, qui tous deux l'ont encouragé et lui ont fait confiance. M. Gérard Boerlin, grand juge bâlois et distingué philosophe du «Heimatschutz», le guida avec l'amitié d'un père spirituel. On ne pouvait rêver plus belle collaboration entre un homme parvenu à la sagesse de l'âge et un clerc encore dans toute l'ardeur de la jeunesse. Aujourd'hui, le président et le secrétaire général sont égaux en âge, et la façon dont Erwin Burckhardt conçoit le travail commun, il vient de vous le dire. Le secrétaire ne peut que confirmer ses paroles, et l'en remercier.

Merci également aux hommes éminents du comité central, avec lesquels le secrétaire général travaille en pleine harmonie, et merci à ses proches collaborateurs, qui l'assistent, le complètent, et prennent sur leurs épaules une part toujours plus lourde d'un travail qui ne cesse de s'amplifier. Ils poursuivront l'œuvre commune quand, dans quelques années, la retraite aura sonné pour lui. Merci enfin, aux milliers d'hommes et de femmes de la Ligue du patrimoine auxquels il s'est si souvent adressé pendant 25 ans sans les avoir, pour la plupart, jamais vus, de la confiance qu'ils lui accordent. Il a fait ce qu'il a pu; il regrette seulement de n'avoir pu faire davantage.

Ernest Laur